



Registre STS

Numéro d'accréditation : STS 0314

Norme internationale : ISO/CEI 17025:2017

Norme suisse : SN EN ISO/CEI 17025:2018

Office fédéral de la santé
publique
Division Radioprotection
Section Radioactivité de
l'environnement
Schwarzenburgstrasse 157
3003 Berne

Responsable :

Dr Sybille Estier

Responsable SM :

Giovanni Ferreri

Téléphone :

+41 58 462 96 14

E-Mail :

giovanni.ferreri@bag.admin.ch

Internet :

<http://www.bag.admin.ch>

Première accréditation :

05.10.2001

Accréditation actuelle :

05.10.2021 au 04.10.2026

Registre voir :

www.sas.admin.ch
(Organismes accrédités)

Portée de l'accréditation dès le 01.05.2023

Laboratoire d'essais pour les analyses dans le domaine de la radioactivité de l'environnement

Produits, matériaux, domaine	Principe de mesure ²⁾ (caractéristiques, étendue de mesure, genres d'essais)	Méthodes d'essais, remarques (normes nationales et internationales, méthodes internes)
Environnement	<p>Prise d'échantillons</p> <ul style="list-style-type: none"> - air: aérosols par collecteurs à haut débit 500-800 m³/h - eaux de pluie - sol, herbe <p>Spectrométrie gamma</p> <ul style="list-style-type: none"> - Radionucléides 	<p>URA 04.0.01, URA 04.0.02</p> <p>URA 04.0.01, URA 04.0.04, URA 04.0.07</p> <p>URA 04.0.01</p>
Tout type d'échantillon provenant de l'environnement, denrées alimentaires, échantillon d'origine et type divers	<p>Scintillation liquide (LSC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tritium (low-level / ultra low-level) - Radon 	<p>URA 04.2.50</p>
Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Tritium (low-level / ultra low-level) - Radon 	<p>URA 04.2.61</p> <p>URA 04.2.62</p>



Registre STS

Numéro d'accréditation : STS 0314

Produits, matériaux, domaine	Principe de mesure ²⁾ (caractéristiques, étendue de mesure, genres d'essais)	Méthodes d'essais, remarques (normes nationales et internationales, méthodes internes)
Sol, air ambiant	Spectrométrie gamma in-situ - Radionucléides	URA 04.2.80
Eau	Spectrométrie alpha – adsorption disk - Radioisotopes naturels	URA 04.2.90

En cas de contradictions dans les versions linguistiques des registres, la version allemande fait foi.

* / * / * / * / *